

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	2
Accueil des nouveaux	2
Fête de l'amitié	3
Rencontre amicale de Mérici	3
Perdre sans se perdre	4
Sociopolitique	4
Journée internationale de la femme ..	5
Sortie environnementale	6
Pour les voyages organisés	6
Assurances	7
Modifications pour les activités	7
Coordination des revenus	8
Indexation	8
Lettre au député	9
Gaz de schiste	10
Remboursement pour les repas	10
Remboursement pour les activités culturelles	11
Bénévoles pour la Jonquille	11
Nécrologie	11
Comité directeur	12

En annexe

Les coupons-réponses



Un party réussi

l'ambiance du temps des fêtes était au rendez-vous !

C'était Noël dès notre arrivée au Manoir Montmorency. Les membres du comité directeur sont là pour nous accueillir ainsi que l'animateur de la soirée Marcel Fradet. La salle scintillait par ses décorations.

Après le mot de bienvenue de notre présidente Pierrette Simoneau, nous débutons notre repas. Nous découvrons les talents artistiques du chef cuisinier par le montage des plats présentés que nous dégustons avec plaisir. Le tout servi par une équipe attentionnée et empressée.

Au cours du repas et de la soirée, notre animateur nous propose différentes activités : devinettes, chants, jeux, danses, quiz... Les gens y participent avec beaucoup de joie et d'enthousiasme.

Il nous fait entendre les chansons des artistes de notre jeunesse. Son animation continue nous fait vivre une belle soirée.

Que serait Noël sans cadeaux et petites surprises ! Le comité directeur y avait pensé. Tous repartent enchantés de cette soirée en se disant, nous serons de la fête l'an prochain. Merci au comité organisateur.

◆ Noëlla Gagnon



Jocelyne Nadeau, Serge Bouchard et Pierre Bolduc mettent en pratique avec enthousiasme leur cours de danse.



Madeleine Daigle, et Réjean Bérubé se sont confrontés lors d'un jeu animé par Marcel Fradet.

Prenez votre journal sur le WEB!

Mot de notre présidente



Pierrette Simoneau



Noël est derrière nous et ce que nous gardons en souvenir, ce sont les moments heureux passés avec ceux que l'on aime.

L'année 2011 est amorcée et mes vœux pour la nouvelle année : santé, bonheur, paix, sérénité sont sincères. Que cette année en soit une des plus belles, remplie de beaucoup d'amour, de fraternité et de rencontres agréables.

Vous retrouvez dans ce journal les principales activités pour février et mars. Inscrivez-les à votre agenda et soyez des nôtres. C'est le plus beau cadeau que vous puissiez nous offrir.

Notre secteur s'agrandit et compte présentement 921 membres. Cette année, il y a trois postes en élections : présidence, 2^e vice-présidence et 2^e conseiller ou conseillère qui seront élus lors de notre prochaine assemblée générale sectorielle, le mercredi 27 avril 2011. Le 25^e de notre secteur est chose du passé mais vous pourrez relire l'historique et revoir les photos sur notre site www.areqbeauport.org

Le 6 mai 2011 sera une journée d'harmonisation pour les personnes déléguées au Congrès en juin prochain.

Le 18 mai 2011 au Montmartre Canadien aura lieu l'assemblée générale régionale. À cette occasion, la région 03 fêtera ses 25 ans où des élections pour la présidence seront aussi à l'agenda. Venez en grand nombre y assister pour choisir votre présidence.

Le Conseil National se réunira du 28 au 31 mars 2011 pour prendre connaissance des amendements envoyés par les secteurs et retenir ceux qui seront envoyés pour le Congrès.

Avec toute mon amitié

◆ Pierrette Simoneau

ACTIVITÉS À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

17 février

Fête de l'amitié

25 février

Conférence : Perdre sans se perdre

8 mars

Journée internationale de la femme

14 juin

Journée environnementale

PROCHAIN JOURNAL

12 mars

Tombée des articles

25 mars

Envoi du journal

Accueil des nouvelles personnes retraitées



Christine Tremblay, Jean-Pierre Paquet et Paulette Doré discutent jovialement.

Vendredi 5 novembre 2010, j'ai participé au dîner d'accueil en tant que nouvelle personne retraitée. La rencontre avait lieu au restaurant La Camarine situé à Beaupré. L'accueil fut chaleureux. Le comité directeur a pris le temps de nous informer sur l'organisme, sa mission, les outils de communication, les différents comités et les nombreuses activités variées. C'était précis, explicite et intéressant.

Ensuite, j'ai partagé un délicieux repas en agréable compagnie regroupant de nouvelles personnes retraitées, d'anciennes et d'anciens collègues revus avec joie. J'ai beaucoup apprécié cette belle invitation et je remercie grandement toutes les personnes du comité qui ont travaillé à la réussite de cet événement. J'en garde un bon souvenir.

◆ Paulette Doré



Fête de l'amitié

Le jeudi 17 février 2011

Les membres du comité directeur sont heureux de vous inviter à la fête de l'amitié au Manoir Montmorency.

Cette année, l'exposition des œuvres d'art de nos artistes (membres du secteur) revient au programme. Toutes les formes d'art seront acceptées : peinture, sculpture, aquarelle, vitrail, tricot, broderie, tissage, création littéraire, etc... Chaque artiste a la possibilité de présenter trois pièces. Des tables seront mises à votre disposition et, afin de rendre davantage justice à vos œuvres, nous vous suggérons d'apporter des chevalets. À cette occasion, des œuvres seront primées et des prix seront remis à nos artistes.

La personne gagnante du premier prix exposera son œuvre à l'assemblée générale régionale, le mercredi 18 mai 2011.

Déroulement de l'activité :

- 11 h : Accueil
Visite de l'exposition
Choix des œuvres gagnantes.
- 12 h: Mot de la présidente
Dîner amical
Dévoilement des personnes gagnantes
Remise des prix
- Coût : 22 \$ membre
25 \$ non-membre

Un menu buffet sera offert :

- Potage, salades variées, terrines, etc...
- Fricassée de blanc de volaille au miel et gingembre.
- Pavé de saumon aux fruits de mer.
- Riz, bouquetière de légumes.
- Table de desserts variés.

Le comité directeur vous accueillera avec plaisir pour fraterniser et découvrir les talents de nos artistes. Venez en grand nombre.

Pour les artistes

- 1 - Inscription au dîner à Diane Garneau.
- 2 - Inscription des œuvres à
Roberte Lefrançois au 418-661-2879
ou robertelefrancois@hotmail.com
en précisant le genre et le nombre
d'œuvres que vous exposerez.

Date limite des inscriptions le 10 février.

◆ **Roberte Lefrançois**

Rencontre amicale de la Fête de Mérici

Une invitation est lancée aux personnes ayant obtenu leur brevet d'enseignement à l'École Normale Laval de Mérici.

Cette rencontre aura lieu le 11 juin 2011.

Pour vous inscrire et recevoir de l'information, vous pouvez vous inscrire :
amicalemerici2011@videotron.ca ou 418-658-2479
ou en écrivant : 841, rue de Rougemont, Québec G1X 2M3.

◆ **Diane Deblois**

Conférence : Perdre sans se perdre

Le vendredi 25 février 2011

Tel sera le thème abordé lors de la journée-conférence à laquelle nous vous convions.

Animée par **Suzanne Bernard**, thérapeute du deuil, la conférence portera sur le deuil et toutes autres pertes émotives. Il peut s'agir de décès d'un proche, d'une rupture amoureuse, d'une perte de ses capacités physiques, de la retraite et de ses conséquences ou encore de réorganisation de sa vie ou de celle d'un proche.

Madame Bernard donnera des pistes pour traverser ces moments difficiles et retrouver la paix du cœur. Bienvenue à toutes et à tous.

Les grands thèmes abordés seront :

- Les fausses croyances
- Les facteurs qui influencent le déroulement du deuil
- Les étapes du processus du deuil
- Les pièges à éviter
- Les moyens aidants
- Faire son deuil, c'est...
- Le problème, c'est...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.suzannebernard.ca

Déroulement de la journée:

9 h : **Accueil** avec viennoiseries, muffins, fruits, jus, café

9 h 30 **Conférence**
Échange en groupes restreints sous la supervision de madame Bernard

12 h **Dîner sur place :**
Potage du moment
Bœuf bourguignon accompagné de ses légumes
Mousse et salade de fruits

13 h 30 **Retour sur la conférence**

Où : Salle Loyola, au sous-sol de la sacristie de l'église Saint-Ignace-de-Loyola
3325, rue Loyola, Québec
(Entrée par la rue Guimont)

Coût : 5 \$ membre
10 \$ non-membre

Date limite d'inscription: **18 février 2011**

◆ **Roberte Lefrançois**

Sociopolitique

Des nouvelles de la cause d'Alain Deneault auteur de *Noir Canada*

Écosociété demande au tribunal de rejeter la poursuite de Barrick. Le 8 décembre dernier, les Éditions Écosociété et les auteurs de *Noir Canada* annonçaient le dépôt d'une requête sur la base des nouvelles dispositions au Code de procédure civile adoptées l'an dernier pour mettre un frein aux poursuites-bâillons (loi 9). Après plusieurs mois consacrés à la préparation de leur dossier, ils ont demandé à la Cour Supérieure du Québec de déclarer abusive la poursuite en diffamation de Barrick Gold et d'ordonner son rejet. La requête devrait être entendue dans les prochains mois.

Le procès pour diffamation intenté par Barrick Gold contre les Éditions Écosociété et les auteurs de *Noir Canada* doit s'étendre sur quarante jours entre septembre et décembre 2011. Or le juge en chef adjoint à la Cour Supérieure du Québec estime qu'il en coûte au trésor public environ 10 000 \$ par jour d'audience. Pour 40 jours de procès, ce sont donc 400 000 \$ qui seront puisés dans nos poches de contribuables.

◆ **Martin Châteauevert**

Le mardi 8 mars 2011

Journée internationale de la Femme

Les secrets d'une femme en santé



*Conférencière invitée:
Jessica Fortin, B. Sc.
Kinésiologue*

*Vieillir en forme et en santé,
n'est-ce pas le rêve de tous?*

Dans le cadre de la journée de la Femme, la Fondation des maladies du cœur du Québec vous invite à une conférence gratuite et empreinte d'humour qui aborde la santé du cœur au féminin.

Venez en apprendre davantage sur les maladies cardiovasculaires et ses facteurs de risque. De plus, la recette pour avoir un cœur et un corps en santé vous sera offerte gratuitement !

*C'est un rendez-vous à ne pas manquer!
Bienvenue aux hommes!*



**FONDATION
DES MALADIES
DU CŒUR
DU QUÉBEC**

À la conquête de solutions.

Endroit : Bifithèque
Adresse : 5050, boul. Hamel Ouest, Québec
Accueil : 9 h 00
Conférence : 9 h 30
Dîner : 12 h
Coût : 10 \$ pour membre
12,95 \$ (+ taxe et pourboire) pour non-membre
Pour info : Micheline St-Pierre Jourdain
michou@oricom.ca ou 418 667-0644

Après cette conférence, un délicieux dîner sera servi. Ce montant sera demandé le jour même. Pour réserver votre place, je vous serais très reconnaissante de communiquer avec moi avant le 18 février 2011. Tout est possible quand on y met du cœur !

◆ **Micheline St-Pierre Jourdain**
Responsable du Comité de la condition féminine

Découvrez St-Joseph-de-la-Rive en Charlevoix, un des plus beaux villages du Québec

Sortie environnementale le mardi 14 juin 2011

Le curé Jean Moisan vous accueillera à la chapelle dès 9h30 pour vous décrire ce petit joyau et vous faire apprécier l'histoire du milieu. Il vous parlera ensuite de sa façon de s'adapter aux jeunes en adoptant leur musique *heavy metal*.

Nous visiterons ensuite le Musée maritime de Charlevoix qui s'est donné pour mission de conserver et de communiquer le patrimoine maritime à travers les goélettes qui ont navigué sur le Saint-Laurent.

La Papeterie St-Gilles est le premier établissement du prestigieux réseau de la société des écomusées du Québec. Cet unique musée du papier fait office de référence en la matière au Québec et à l'étranger.

En collaboration avec l'Auberge Beauséjour, nous vous offrons un forfait qui comprend ces trois activités ainsi que le repas : une soupe, un mijoté de veau de Charlevoix, dessert, thé, café ou tisane, le tout pour la modique somme de 26 \$, taxes et pourboire inclus. Vous aurez aussi la possibilité de visiter la boutique des Santons de Charlevoix qui se trouve à proximité. Tous les déplacements se font à pied sur de courtes distances.

Un transport pourrait être organisé si le nombre de personnes intéressées est suffisant ; il en coûterait 30 \$ pour ce service. Sur le coupon-réponse, veuillez signifier votre intérêt.



Si vous avez encore du temps, le Moulin Seigneurial des Éboulements vous ouvrira ses portes moyennant la somme de 4 \$.

N'oubliez surtout pas de vous arrêter au belvédère situé dans la célèbre côte des Éboulements. Le paysage en vaut la peine!

Envoyez votre coupon-réponse à Bernard Croteau avant le 1^{er} avril 2011.

Pour les voyages organisés :

- **Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'inscription.**
- **Après la date limite d'inscription, si vous êtes dans l'impossibilité de participer au voyage, il est de votre responsabilité de vendre votre voyage.**

1- Régime d'assurance maladie

De prime abord, l'assureur SSQ proposait une augmentation de la tarification de 8.5 % considérant le surplus de la prise de médicaments due à l'état de santé du groupe ainsi que l'inflation des coûts en maladie.

De notre côté, nous avons procédé à l'analyse actuarielle des données concernant notre groupe afin d'établir le % attribué à la détérioration avec la méthode que nous utilisons depuis plusieurs années. Aussi, depuis cette année, un des médicaments le plus consommé dans notre groupe, le *Lipitor*, a une version générique. Nous avons établi une hypothèse selon laquelle un certain nombre d'utilisateurs de ce médicament substitueront le *Lipitor* par sa version générique, l'*Atorvastatin*. Avec cette hypothèse, nous avons suggéré une baisse additionnelle d'ajustement du taux de 1 %. Ces deux éléments nous ont permis d'établir l'ajustement de la prime à +3.7 %, ce qui a été accepté par l'assureur.

En conclusion, pour l'année 2011, l'ajustement de la prime sera de +3.7 % pour tous.

2. Réglementation pour les voyageurs à destination de Cuba.

Depuis le 1^{er} mai 2010, les voyageurs, les étrangers ou les Cubains vivant à l'extérieur de Cuba doivent être en mesure de présenter une preuve valide d'assurance voyage couvrant les frais médicaux pour la durée de leur séjour lorsqu'ils entreront à Cuba.

SSQ Groupe financier nous confirme que les personnes assurées couvertes par la garantie d'assurance voyage du régime d'assurance maladie de notre régime collectif d'assurance CSQ répondent à cette nouvelle réglementation. Précisons cependant que les personnes exemptées du régime d'assurance maladie ne bénéficient pas des garanties d'assurance voyage et d'assurance annulation en vertu du régime d'assurance collective CSQ.

Pour éviter tout problème lors d'un séjour à Cuba, il est obligatoire d'avoir en sa possession son certificat d'assurance ou sa carte d'assurance collective confirmant la couverture de soins médicaux à l'étranger ainsi que la carte plastifiée d'assurance maladie de la RAMQ. Il est recommandé d'apporter ces documents dans votre bagage à main et de les conserver avec les autres documents de voyage, dont le passeport canadien qui est obligatoire pour entrer à Cuba.

Cependant, pour ce qui est de la couverture d'assurance pour les personnes à charge (personne conjointe et enfants à charge) de la personne assurée, étant donné que leurs coordonnées n'apparaissent pas sur le certificat d'assurance ou la carte plastifiée d'assurance collective, il est possible pour la personne assurée détentrice du certificat d'assurance de demander au Service à la clientèle de SSQ 514 223-2500 ou 1 877 651-8080 de lui produire un document supplémentaire attestant leur couverture d'assurance, ce qui évitera d'éventuels problèmes.

Importantes modifications pour toutes les activités

Les chèques devront être faits au nom AREQ Beauport/Côte-de-Beaupré, datés de la date limite d'inscription et ils seront encaissés à cette date.

S'il vous plaît joindre obligatoirement les coupons-réponses avec les chèques.

1. Quand avez-vous été informé ?

Lors de votre prise de retraite la CARRA vous a envoyé une feuille présentant les détails de l'estimation de votre rente :

- *rente annuelle totale;*
- *rente mensuelle totale;*
- *votre rente sera indexée;*
- *lorsque vous aurez 65 ans, votre régime de retraite tiendra compte du fait que vous recevrez une rente du Régime de rentes du Québec (RRQ), ce qui entraînera une diminution de votre rente de la CARRA.*

C'est ce qu'on appelle la COORDINATION. Cette diminution s'appliquera à compter de votre 65^e anniversaire même si vous commencez à la recevoir avant.

2. Comment l'estime-t-on ?

La CARRA estime le montant en tenant compte :

- des règles fiscales (taux d'imposition, ...);
- du nombre d'années de service ayant servi au calcul de votre rente et accomplies après le 31 décembre 1965 ;
- X le taux annuel de coordination de la RRQ (0,7 %);
- X la moyenne des maximums de gains admissibles (MGA) des cinq années de service pendant lesquelles votre salaire a été le plus élevé.

3. Réduction du taux de cotisation

- Nos cotisations versées au RRE ou RREGOP ou autres régimes ont été moins élevées dû à cette coordination lorsque nous étions au travail.
- Notre cotisation salariale a toujours tenu compte du MGA: *Taux de cotisation X (salaire - 35 % du MGA).*

Nous n'avons donc pas payé le plein taux de cotisation au Régime de Pension.

4. Dépliant disponible gratuitement à la CARRA (www.carra.2ouv.qc.ca)

Vous retrouvez des tableaux intéressants :

- à la page 3 : *Scénario 1.* Demande de ton RRQ à 60 ans et les effets à 65 ans.
- à la page 4 : *Scénario 2.* Demande de ton RRQ à 65 ans seulement.

Pas de panique pour la perte :

Nous récupérerons notre argent au cours des années et il ne faut pas oublier le revenu de Sécurité du Bel Âge ou Sécurité de Vieillesse (RSV) qui s'ajoute.

◆ **Fernand Grenier, RRI 05**
Région 05 Estrie

Important: indexation

Vous avez reçu ou recevrez votre avis de dépôt de la Carra. Il est important de le conserver et de faire le calcul de votre perte de pouvoir d'achat (indexation).

Allez sur le site de l'AREQ national www.araq.qc.net et faite l'exercice.

Plus de personnes y participeront, plus nous ferons avancer le dossier.

Lettre à notre député

Monsieur Raymond Bernier
Député de Montmorency
640, Adanac Québec (arr. Beauport)
G1C 7B7

Monsieur Bernier,

L'AREQ, une Association provinciale de 53 000 membres demande au gouvernement de corriger une injustice qui perdure depuis 1982, en acceptant de mettre en place une table de travail composée des associations représentatives de retraités.

En juin 2010, la commission des finances publiques a recommandé au gouvernement, dans un rapport intérimaire, de créer un comité consultatif constitué de représentants des associés de retraités, des syndicats et de la CARRA.

Nous demandons au gouvernement de s'engager à verser sa part de l'indexation quand il y aura des surplus au RREGOP et qu'il applique les mêmes avantages à tous les régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic : RRE, RRF, RRCE.

Le 1^{er} novembre, Madame Michelle Courchesne, présidente du Conseil du trésor, a fait preuve d'ouverture lors de la rencontre avec notre présidente provinciale, Madame Mariette Gélinas et Madame Louise Charlebois, 1^{ère} vice-présidente provinciale et responsable du dossier de la retraite.

« L'AREQ (CSQ) tout en accueillant favorablement les résultats de la négociation en Front commun, entend poursuivre les démarches nécessaires pour atteindre le maintien du pouvoir d'achat de ses membres. Rappelons à cet égard que, même si certains résultats concrets sont atteints par cette ronde de négociation, des dizaines de milliers de personnes retraitées de l'État attendent impatiemment, depuis de nombreuses années, la mise en œuvre de solutions durables pour contrer la perte croissante de leur pouvoir d'achat » (Extrait Communiqué du 29 juin 2010).

Nous comptons sur votre intervention auprès de Monsieur Jean Charest afin que le comité demandé soit formé dans les plus brefs délais.

Nous vous saluons cordialement, Monsieur Bernier et souhaitons que vous donniez suite à notre demande par écrit.

Daniel Gagné et Pierre Bolduc
responsables sectoriels en indexation
AREQ Beauport/Côte-de-Beaupré

Post-scriptum

Daniel Gagné et Pierre Bolduc ont été bien accueillis par le député Raymond Bernier et son personnel lors de la présentation de la lettre ci-haut mentionnée. Monsieur Bernier est favorable à notre cause car il fait partie du comité mis sur pied pour analyser le tout. De plus, comme ancien fonctionnaire il a les mêmes préoccupations que nous.

Environnement : gaz de schiste

La possibilité de développer l'industrie des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent suscite un débat virulent depuis quelques temps. L'industrie promet des milliers d'emplois potentiels, le gouvernement parle d'autosuffisance en gaz naturel pour le Québec, mais des citoyens regroupés au sein de groupes de pression, s'inquiètent des conséquences environnementales de cette exploitation.

Qu'est-ce que le gaz de schiste ?

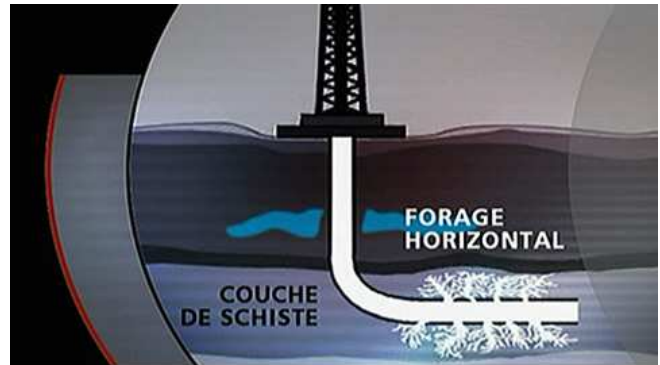
C'est du gaz naturel emprisonné dans de la roche appelée schiste. Au Québec, il y a beaucoup de gaz de schiste sur la rive du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

Comment se fait l'extraction des gaz de schiste ?

On débute l'exploitation d'un puits de gaz de schiste par une opération de forage, d'abord vertical, puis horizontal, pour atteindre la couche de schiste située à une profondeur de 1 à 3 kilomètres.

On procède ensuite à la fracturation de la couche de schiste par l'injection d'eau sous très forte pression, avec un mélange de sable et d'additifs. Cette pression fracture le schiste, une roche ayant acquis une structure feuilletée sous l'influence de contraintes tectoniques, et libère les gaz emprisonnés dans la roche.

Le gaz est projeté dans le puits à très haute pression, puis remonté à la surface avec les liquides de fracturation.



Quels sont les inconvénients de cette exploitation ?

On a besoin d'énormément d'eau pour extraire le gaz de schiste ; or, l'eau utilisée devient polluée par l'ajout de substances chimiques et par le schiste.

On risque de provoquer des fuites de gaz par la fracturation ; si le gaz emprisonné dans le schiste s'échappe, il remontera et polluera la nappe phréatique au-dessus. Son eau ne sera plus potable.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) remettra son rapport le 4 février 2011 dans lequel on proposera des orientations pour l'encadrement légal et réglementaire de l'exploitation et de l'exploration de ces gaz.

◆ Le comité de l'environnement

Remboursement pour les repas

- **Il y aura remboursement si la demande est effectuée au moins 72 heures avant la tenue de l'activité. Après ce délai, aucun remboursement.**
- **Pour les inscriptions par téléphone, par courriel et par coupon-réponse, si vous ne vous présentez pas, il faudra payer le coût réel du repas.**

Remboursement pour les activités culturelles (visite guidée, conférence...)

- **Après le début de l'activité, aucun remboursement.**
- **Si le paiement a été effectué à l'avance, il y aura remboursement si la demande est effectuée au moins 72 heures avant le début de l'activité.**



Vous désirez faire partie d'un grand mouvement d'optimisme et contribuer concrètement à la lutte contre le cancer ?

Entre le 31 mars et le 2 avril 2011, faites avancer la cause en offrant quelques heures de votre temps aux Jours de la jonquille de la Société canadienne du cancer. Profitez-en pour passer le mot auprès de vos parents et amis.

Merci !

Linda Samson
Coordonnatrice des Jours de la jonquille
Société canadienne du cancer
lsamson@quebec.cancer.ca ou (418) 683-8666

Nécrologie

Châteauevert Denise, sœur de Martin Châteauevert et belle-sœur de Denise Lachance, membres du secteur ;

Ménard Marguerite R., membre du secteur et mère de Jean-Luc Ménard, membre du secteur ;

Paradis Serge, frère de Paul Paradis, membre du secteur ;

Paré Alphonse, beau-père de Bernard Croteau, membre du secteur ;

Parent Robert, beau-frère de Clémence Roberge et de André Morin, membres du secteur ;

Ruel Doré, frère de Linda Ruel, membre du secteur ;

Simard Karine, fille de Richard Simard et nièce de Francine Simard, membres du secteur ;

Simoneau Dominique, frère de Pierrette Simoneau, présidente du secteur ;

Vézina Trudelle Germaine, mère de Louise Trudelle, membre du secteur.

À ces familles éprouvées, nous offrons nos plus sincères condoléances.

◆ Noël Fortier



www.araqbeauport.org

L'environnement est notre priorité pour 2011

S.V.P. PRENEZ VOTRE JOURNAL SUR LE WEB.

Envoyez votre nom et votre courriel à denise.lachance@videotron.ca
et vous recevrez un message vous informant que le journal est disponible.

Allez voir les photos de nos activités ou toutes autres informations !

COMITÉ DIRECTEUR

Présidente :

Pierrette Simoneau 418 667-8850
psimon@bell.net

1^{re} vice-présidente :

Mariette Germain 418 661-4161
marieger29@hotmail.com

2^e vice-présidente :

Roberte Lefrançois 418 661-2879
roberte-lefrancois@hotmail.com

Trésorière :

Diane Garneau 418 667-5995
dg468@videotron.ca

Secrétaire :

Denise Lachance 418 666-7895
denise.lachance@videotron.ca

1^{er} conseiller :

Noël Fortier 418 948-0895
nfortier@ccapcable.com

2^e conseiller :

Pierre Bolduc 418 822-0502
pierjocebold@hotmail.com

NOS COMITÉS

Fondation Laure-Gaudreault :

Lucette B. St-Hilaire 418 651-3145

Condition des femmes :

Micheline St-Pierre Jourdain 418 667-0644

Condition des hommes :

Gilbert Boily 418 204-5615

Assurances :

Noël Fortier 418 948-0895

Environnement :

Bernard Croteau 418 977-3723
Pierre Bolduc 418 822-0502
Carole Bolduc 418 661-3939

Indexation :

Pierre Bolduc 418 822-0502
Daniel Gagné 418 822-2876

Sociopolitique

Martin Châteauvert 418 666-7895

Entraide pour les personnes âgées :

Danielle Rondeau 418 828-2640

Chaîne téléphonique et électronique :

Claudette Perreault 418 657-2344
ctteperreault@videotron.ca

Journal :

Denise Lachance 418 666-7895
Pierrette Simoneau 418 667-8850
Luciana Tesolin 418 660-4483

Site WEB :

Denise Lachance denise.lachance@videotron.ca
Martin Châteauvert mchateauvert@sympatico.ca

Cartes d'anniversaire :

Lise Bissonnette 418 651-8093
Jocelyne Nadeau 418 822-0502
Micheline St-Pierre Jourdain 418 667-0644
Lucie Thomassin 418 663-6461

Présidente régionale :

Paulyne Caron-Laplante 418 667-1927

AREQ (changement d'adresse et de téléphone)

Luce Laverdière 418 525-0611

AREQ-CSQ

1-800-663-2408

CARRA

1-800-463-5533

SSQ

1-888-833-6962

Un merci tout particulier à nos collaborateurs au journal et à Ginette Boudreau, du SERQ, pour l'impression.